



Commentaires sur l'enquête INP

INP05 Chiffres clés

(1) Entreprise

Veillez indiquer ici les chiffres clés du bilan et du compte de résultat de votre entreprise*, ainsi que ses effectifs.

*Entité juridique tenue de fournir des données.

(2) Groupe domicilié en Suisse – chiffres consolidés

Veillez indiquer les chiffres clés consolidés de votre groupe domicilié en Suisse (y compris les entreprises domiciliées en Suisse mentionnées dans ce relevé). Le graphique ci-dessous présente un exemple de consolidation des fonds propres.

Le goodwill porté à l'actif ne doit pas être inclus dans le calcul des fonds propres.

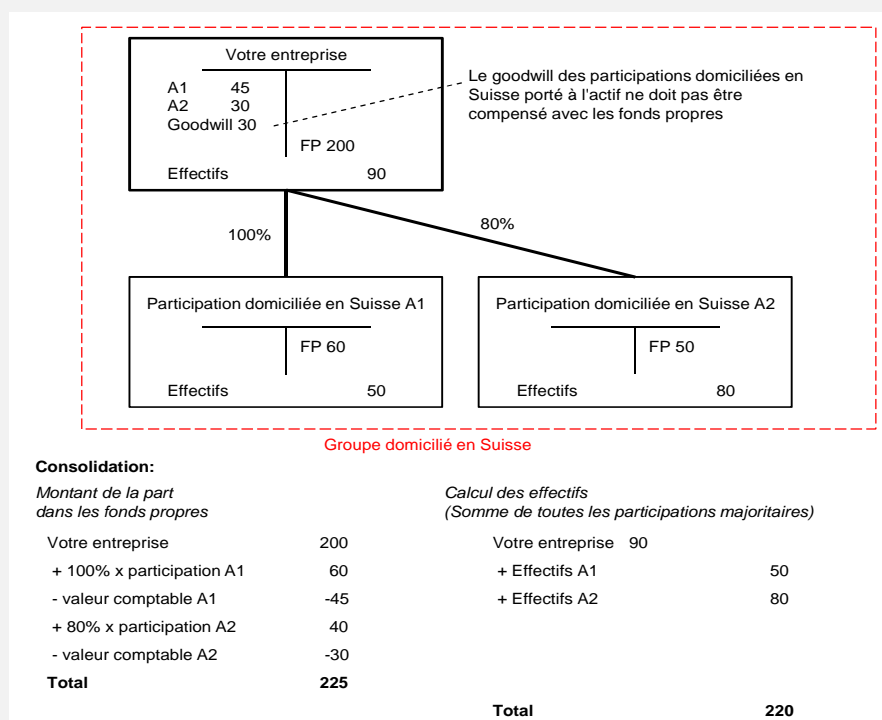
(a, b) Fonds propres

Les fonds propres comprennent les positions suivantes:

- Capital social (capital nominal)
- Réserves provenant de primes
- Réserves provenant de bénéfices
- Bénéfices et pertes reportés (s'ils ne sont pas déjà pris en compte dans les réserves provenant de bénéfices)
- Bénéfice annuel ou perte annuelle de l'exercice

Les fonds propres ne comprennent pas les prêts assimilables à des fonds propres (instruments financiers hybrides et de type mezzanine, comme les emprunts à conversion obligatoire, les prêts partiariaires [fonds étrangers avec participation au bénéfice]).

Exemple de consolidation du groupe domicilié en Suisse:



En fonction des normes comptables utilisées, la valeur comptable des participations peut être identique à celle des fonds propres. Dans l'exemple ci-dessus, ces valeurs sont différentes.

(c) Résultat déterminant pour la statistique

Veillez calculer le résultat déterminant pour la statistique d'après les consignes suivantes:

Calcul standard	Calcul pour les banques	Calcul pour les assurances
EBITDA - Amortissements (sur immobilisations corporelles et sur éléments du patrimoine incorporel) + Réévaluations d'immobilisations corporelles et d'éléments du patrimoine incorporel	Bénéfice brut - Amortissements (sur immobilisations corporelles et sur éléments du patrimoine incorporel) + Réévaluations d'immobilisations corporelles et d'éléments du patrimoine incorporel	Résultat des opérations d'assurance et de réassurance +/- Résultat des placements de capitaux + Autres produits - Autres charges
= EBIT +/- Résultat financier - Charges fiscales (impôts latents compris) + Recettes fiscales (impôts latents compris) + Charges extraordinaires ^{1,2} - Produits extraordinaires ^{1,2}	Bénéfice avant résultat extraordinaire et impôts - Charges fiscales (impôts latents compris) + Recettes fiscales (impôts latents compris) + Charges extraordinaires ^{1,2} - Produits extraordinaires ^{1,2}	Bénéfice avant résultat extraordinaire et impôts - Charges fiscales (impôts latents compris) + Recettes fiscales (impôts latents compris) + Charges extraordinaires ^{1,2} - Produits extraordinaires ^{1,2}
= Résultat déterminant pour la statistique	= Résultat déterminant pour la statistique	= Résultat déterminant pour la statistique

¹ A n'indiquer que si les produits et charges extraordinaires sont compris dans l'EBIT/le bénéfice brut.

² Veillez indiquer toutes les opérations que vous considérez comme extraordinaires.

Il peut s'agir notamment de produits/charges liés aux événements suivants:

- *Restructurations*
- *Arrêt/vente d'éléments d'exploitation*
- *Plus-values/moins-values après la vente de participations.*

(d) Effectifs

Les effectifs comprennent l'ensemble des personnes travaillant au moins 6 heures par semaine dans l'entreprise, y compris les apprentis, les auxiliaires et les personnes du service externe. Chaque personne doit être comptée comme une unité. S'il n'est pas possible d'indiquer le nombre de personnes, veuillez fournir des données en équivalents plein temps (EPT).

Veillez indiquer la somme des effectifs dans toutes les participations majoritaires. N'adaptez pas les chiffres en fonction de votre part dans les fonds propres.

INP10 Groupe en Suisse

Veillez indiquer toutes les participations en Suisse avec les fonds propres et les effectifs.

Dans la mesure du possible, veuillez indiquer des chiffres consolidés, c'est-à-dire prenant en compte les relations avec l'étranger et les transactions avec l'étranger des participations domiciliées en Suisse.

(5) Fonds propres

Les fonds propres comprennent les positions suivantes:

- Capital social (capital nominal)
- Réserves provenant de primes
- Réserves provenant de bénéfices
- Bénéfices et pertes reportés (s'ils ne sont pas déjà pris en compte dans les réserves provenant de bénéfices)
- Bénéfice/perte de l'exercice

Les fonds propres ne comprennent pas les prêts assimilables à des fonds propres (instruments financiers hybrides et de type mezzanine, comme les emprunts à conversion obligatoire, les prêts partiariaires [fonds étrangers avec participation au bénéfice]).

(6) Effectifs

Les effectifs comprennent l'ensemble des personnes travaillant au moins 6 heures par semaine dans l'entreprise, y compris les apprentis, les auxiliaires et les personnes du service externe. Chaque personne doit être comptée comme une unité. S'il n'est pas possible d'indiquer le nombre de personnes, veuillez fournir des données en équivalents plein temps (EPT).

Seuls les effectifs des participations majoritaires (c'est-à-dire pour lesquelles vous détenez plus de 50% des droits de vote) sont pris en compte dans le calcul automatique.

(7) Part détenue dans les fonds propres de la participation, en %

$$\text{Part dans les fonds propres} = \frac{\text{Fonds propres détenus par l'investisseur}}{\text{Total des fonds propres}}$$

INP20 Investisseurs de votre groupe

Investisseurs dont la part dans les fonds propres est d'au moins 10%

Veillez indiquer les investisseurs détenant une part d'au moins 10% des fonds propres avec droit de vote de votre groupe domicilié en Suisse. La mention du nom de l'investisseur est facultative. Si vous préférez ne pas l'indiquer, veuillez insérer un simple caractère (par exemple X).

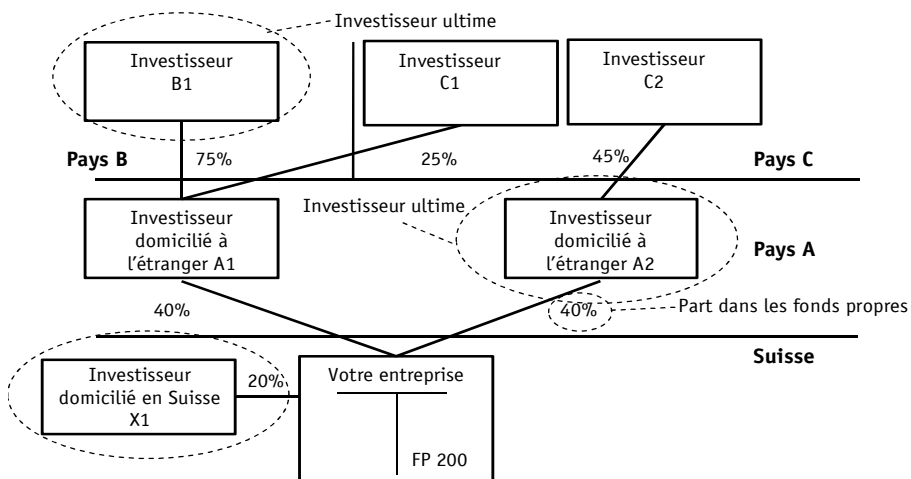
Le graphique suivant montre un exemple avec les informations concernant les positions.

Investisseur ultime

Une entreprise détenant des participations dans votre entreprise est considérée comme **investisseur ultime** si aucun investisseur ne détient plus de 50% de ses fonds propres avec droit de vote.

Parmi les trois investisseurs immédiats présentés dans le graphique suivant (A1, A2 et X1), deux sont donc investisseurs ultimes: A2, domicilié dans le pays A, et X1, domicilié en Suisse. Dans ces deux cas, le pays de domicile de l'investisseur direct se confond avec celui de l'investisseur ultime.

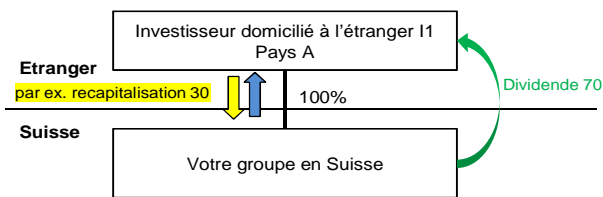
L'investisseur immédiat A1, quant à lui, n'est pas un investisseur ultime car B1 détient 75% de ses fonds propres. B1 est donc dans ce cas l'investisseur ultime. Sur la feuille INP20, il faut donc indiquer, pour l'investisseur A1, le pays B comme pays de domicile de l'investisseur ultime.



Nom	Pays du domicile	Pays du domicile de l'investisseur ultime	Part dans les fonds propres en %
Investisseurs domiciliés à l'étranger			
A1	Pays A	Pays B	40.00
A2	Pays A	Pays A	40.00
Investisseurs domiciliés en Suisse			
X1	Suisse (CH/FL)	Suisse (CH/FL)	20.00

INP30 Relations financières avec investisseurs domiciliés à l'étranger

Les cellules grisées sont calculées automatiquement d'après les données saisies dans les onglets INP05 et INP20. Vous ne devez donc pas saisir ces données une deuxième fois.



Investisseur	Fonds propres à la fin de l'exercice précédent	Variation des fonds propres durant l'exercice sous revue				Fonds propres à la fin de l'exercice sous revue
		Flux de fonds sur la part dans les fonds propres		Dividendes	Autres variations	
		Flux de fonds vers la Suisse	Rapatriement de fonds vers l'étranger			
I1	300	30	0	70	10	340

(22) Flux de fonds vers la Suisse

- Achat de parts de l'entreprise domiciliée en Suisse par l'investisseur à l'étranger
- Recapitalisation et versement complémentaire de fonds
- Création d'une entreprise en Suisse
- Mise d'un capital d'exploitation ou de dotation à la disposition de succursales en Suisse
- Contributions en vue d'un assainissement

(23) Rapatriement de fonds vers l'étranger

- Vente de parts de l'entreprise domiciliée en Suisse par l'investisseur à l'étranger
- Remboursement de capital de la Suisse vers l'étranger
- Liquidation de l'entreprise en Suisse (produit de la liquidation)
- Remboursement d'un capital d'exploitation ou de dotation par des succursales

Il ne faut pas indiquer les dividendes ici.

(24) Dividendes versés à des investisseurs domiciliés à l'étranger

Veillez indiquer ici tous les dividendes versés par votre groupe domicilié en Suisse à des investisseurs domiciliés à l'étranger.

- Pour les sociétés cotées en bourse, la date ex-dividende est déterminante pour la délimitation périodique. Autrement dit, les dividendes doivent être indiqués à la période où ils sont déduits du prix du marché.
- Pour les sociétés non cotées en bourse (par exemple filiales à 100%), la date de transaction est déterminante.

(27) Autres variations

Cette position comprend les variations autres que les flux de fonds qui ont entraîné un changement du montant de la part détenue dans les fonds propres (par exemple produits et charges extraordinaires, variations dues au cours de change, ajustements de valeur, différences entre valeur comptable et valeur de marché, etc.)

(25) Impôts à la source dont le remboursement ne peut être demandé

Veillez indiquer tous les impôts à la source, dont le remboursement ne peut être demandé, grevant les dividendes annoncés. Le montant de ces impôts à la source reste en Suisse et son remboursement ne peut être demandé ultérieurement.

Transactions entre deux investisseurs domiciliés à l'étranger

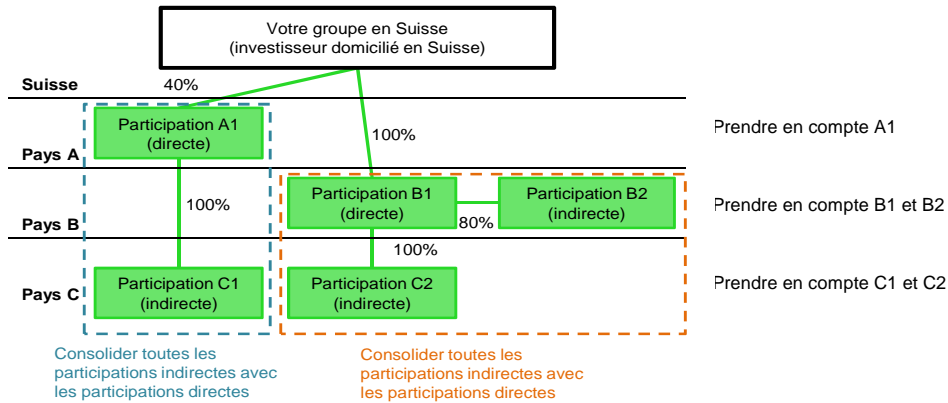
Si des parts de votre entreprise détenues par un investisseur étranger passent aux mains d'un autre investisseur étranger, il faut indiquer, pour le vendeur, un flux de capitaux vers l'étranger du montant du prix de vente et, pour l'acheteur, un flux de capitaux vers la Suisse du même montant. Si les sièges du vendeur et de l'acheteur sont situés dans le même pays, il n'est pas nécessaire de tenir compte de la transaction.

INP40 Participations à l'étranger (1^{re} partie) – Résultat

Veillez indiquer le résultat des participations domiciliées à l'étranger déterminant pour la statistique.

Participations déterminantes

Veillez tenir compte dans la consolidation des résultats de toutes les participations détenues à l'étranger (directes et indirectes, à partir d'une quote-part de 10% dans les fonds propres avec droit de vote). Exemple ci-dessous: toutes les participations (A1 et C1; B1, B2 C2); si B2, C1 ou C2 détiennent aussi des participations, veuillez également en tenir compte.



Consolidation et calcul du résultat

Veillez consolider le résultat de toutes les participations indirectes avec celui des participations directes (voir graphique). Si vous ne pouvez pas consolider des participations domiciliées à l'étranger, veuillez indiquer le résultat du pays où est domiciliée la participation directe.

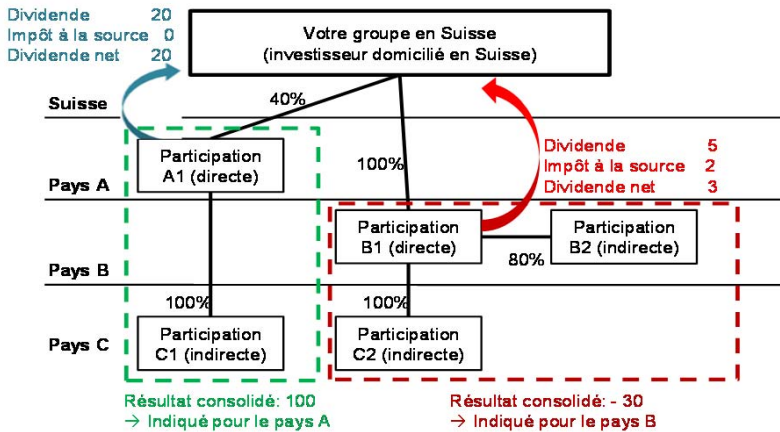
(29) Résultat des participations domiciliées à l'étranger déterminant pour la statistique (compte-tenu de la part détenue)

= Résultat déterminant pour la statistique¹

x part détenue à la fin de la période sous revue

= Résultat déterminant pour la statistique (compte tenu de la part détenue)

¹Veillez appliquer la méthode de calcul présentée à la section INP05.



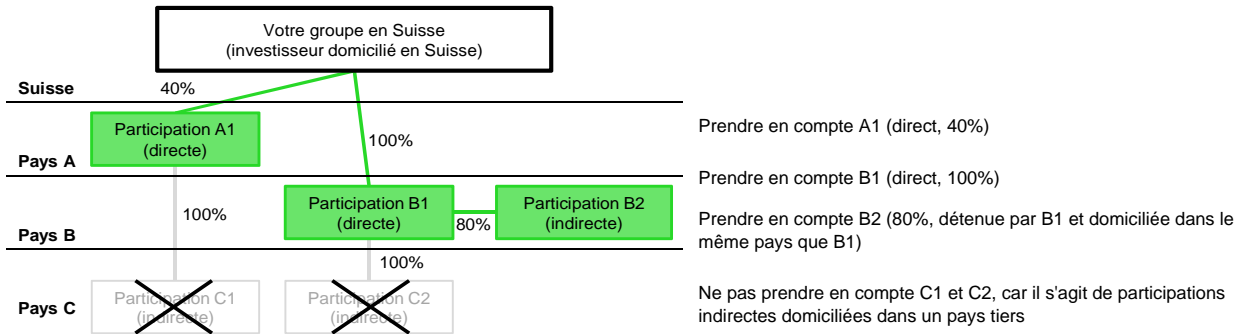
Pays	Résultat déterminant pour la statistique	Dividendes	Impôt à la source	Revenus réinvestis	Dividende net des participations
Pays A	100	20	0	80	20
Pays B	-30	5	2	-35	3
Pays C					

INP50 Participations à l'étranger (2^e partie) – Fonds propres

Veillez indiquer les flux de fonds avec des participations domiciliées à l'étranger et le montant de la part détenue dans les fonds propres de ces dernières.

Participations déterminantes

Veillez prendre en compte toutes les participations directes ainsi que les participations indirectes détenues par l'intermédiaire d'une participation directe domiciliée dans le même pays.



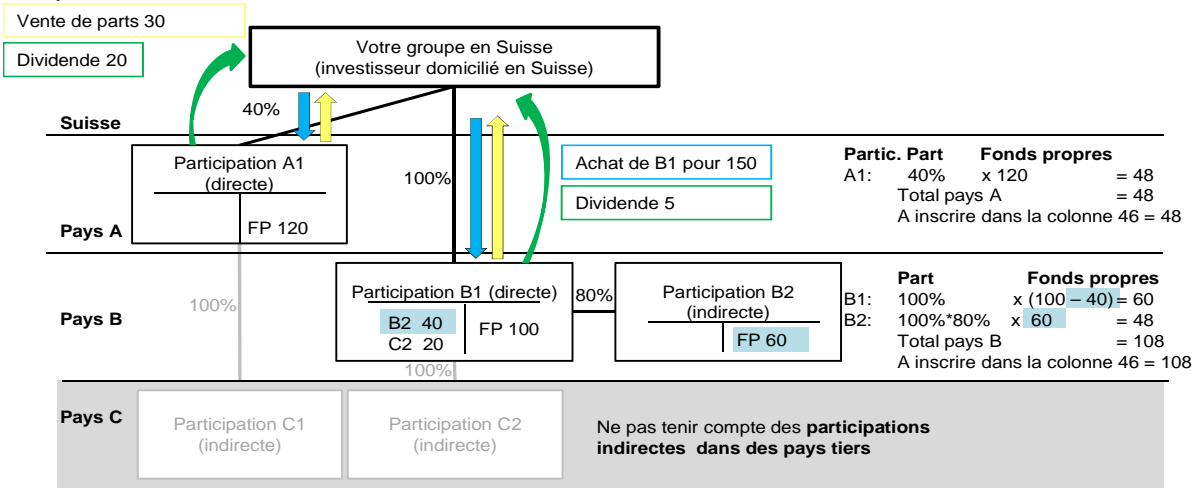
Consolidation/calcul des fonds propres compte tenu de la part détenue (voir exemple dans le graphique)

Afin d'éviter que les montants ne soient comptés à double, la valeur comptable d'une participation indirecte doit être déduite de la valeur des fonds propres dans le bilan du groupe auquel elle appartient (qui est en principe la participation directe). Si vous détenez une chaîne de participations indirectes dans le pays de la participation directe, veuillez utiliser la même méthode de compensation (fonds propres – valeur comptable).

Part détenue dans les fonds propres de la participation, en %

Part dans les fonds propres = $\frac{\text{Fonds propres détenus par l'investisseur}}{\text{Total des fonds propres}}$

Exemple:



Pays	Fonds propres des participations détenues à la fin de l'exercice précédent	Variation des fonds propres durant l'exercice sous revue				Fonds propres des participations détenues à la fin de l'exercice sous revue
		Flux de fonds sur la part dans les fonds propres		Flux de dividendes	Autres variations	
		Sortie de fonds vers l'étranger	Rapatriement de fonds vers la Suisse	Dividendes		
Pays A	95		30	20	3	48
Pays B	0	150		5	-42	108
Pays C						

Variation des fonds propres durant l'exercice sous revue

Veillez indiquer uniquement les flux de capitaux transfrontières entre votre groupe domicilié en Suisse et les participations directes domiciliées à l'étranger (part dans les fonds propres d'au moins 10%). Les changements les plus fréquents dans les fonds propres des participations sont dus aux opérations suivantes:

(31) Sortie de fonds vers l'étranger

- Achat de parts dans des entreprises (participations) domiciliées à l'étranger
- Recapitalisation et versement complémentaire de fonds dans des participations détenues à l'étranger
- Création d'une entreprise à l'étranger
- Mise d'un capital d'exploitation ou de dotation à la disposition de succursales à l'étranger
- Achat d'immobilisations corporelles à l'étranger*)
- Contributions en vue d'un assainissement dans une participation domiciliée à l'étranger

(32) Rapatriement de fonds vers la Suisse

- Vente de parts dans des participations domiciliées à l'étranger
- Remboursement de capital de l'étranger vers la Suisse
- Liquidation d'une participation détenue à l'étranger
- Remboursement d'un capital d'exploitation ou de dotation par des succursales à l'étranger
- Vente d'immobilisations corporelles à l'étranger *)

Les dividendes ne doivent pas être indiqués sous cette position. Il faut les mentionner séparément.

*) Les immobilisations corporelles comprennent les terrains, bâtiments, machines, outils, véhicules, réseaux de communication à l'étranger qui sont la propriété directe de l'investisseur direct. Elles ne comprennent pas les actifs apportés dans des entreprises ou établissements situés à l'étranger.

(33) Rapatriement de dividendes vers la Suisse

Veillez indiquer ici tous les dividendes de participations domiciliées à l'étranger qui ont été encaissés par votre groupe domicilié en Suisse.

- Pour les sociétés cotées en bourse, la date ex-dividende est déterminante pour la délimitation périodique. Autrement dit, les dividendes doivent être indiqués à la période où ils sont déduits du prix du marché.
- Pour les sociétés non cotées en bourse (par exemple filiales à 100%), la date de transaction est déterminante.

(36) Autres variations

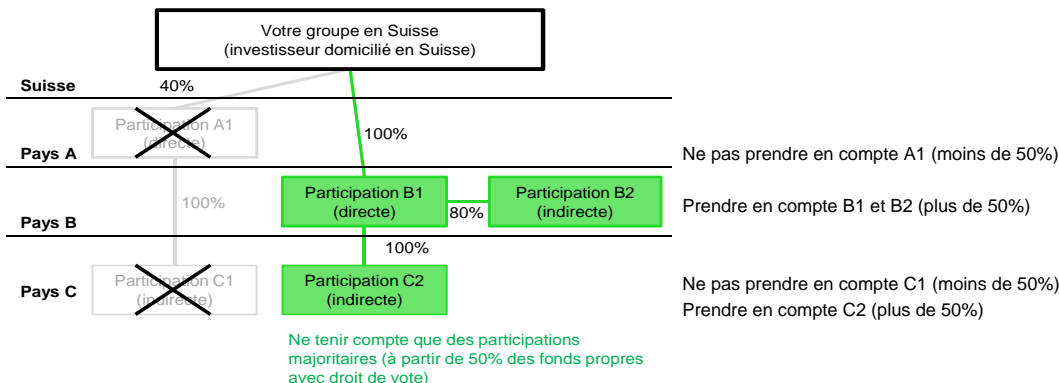
Cette position constitue une valeur résiduelle. Elle comprend les variations, autres que les flux de fonds, qui ont entraîné un changement du montant de la part détenue dans les fonds propres (par exemple produits et charges extraordinaires, évolution des cours de change, ajustements de valeur, différences entre valeur comptable et valeur de marché, etc.) En cas d'achat ou de vente de participations, le prix payé (flux de capitaux) s'écarte souvent des fonds propres, car ceux-ci ne comprennent pas le goodwill.

(34) Impôts à la source dont le remboursement ne peut être demandé

Veillez indiquer tous les impôts à la source, dont le remboursement ne peut être demandé, grevant les dividendes annoncés. Le montant de ces impôts à la source reste à l'étranger et son remboursement ne peut pas être demandé ultérieurement.

Participations déterminantes

Seules doivent être indiquées dans cette partie les **participations directes et indirectes majoritaires** (c'est-à-dire dont votre groupe détient la majorité des fonds propres avec droit de vote).



(38) Effectifs en fin d'année

Les effectifs comprennent l'ensemble des personnes travaillant au moins 6 heures par semaine dans l'entreprise, y compris les apprentis, les auxiliaires et les personnes du service externe. Chaque personne doit être comptée comme une unité. S'il n'est pas possible d'indiquer le nombre de personnes, veuillez fournir des données en équivalents plein temps (EPT).

(39) Chiffre d'affaires des filiales et des participations

Le chiffre d'affaires comprend les ventes de marchandises et de services facturées à des tiers durant la période sous revue par vos participations domiciliées dans le pays en question. Il ne comprend pas les ventes à des sociétés du groupe et à la maison mère.

Veuillez déduire du chiffre d'affaires les frais annexes (transport, emballage, etc.) facturés aux clients ainsi que les réductions de revenus dues à des baisses de prix, rabais et escomptes accordés aux clients.
Le chiffre d'affaires ne comprend pas la taxe sur la valeur ajoutée.
En l'absence de données exactes, veuillez procéder à une estimation.

Pour les participations domiciliées à l'étranger dont l'activité principale concerne les branches ci-après, veuillez noter ce qui suit:

Banques: le chiffre d'affaires comprend le résultat des opérations d'intérêt et des opérations de commission réalisé dans la période considérée.

Assurances: le chiffre d'affaires comprend les primes encaissées dans la période considérée, déduction faite des rétrocessions, et les revenus de placements.

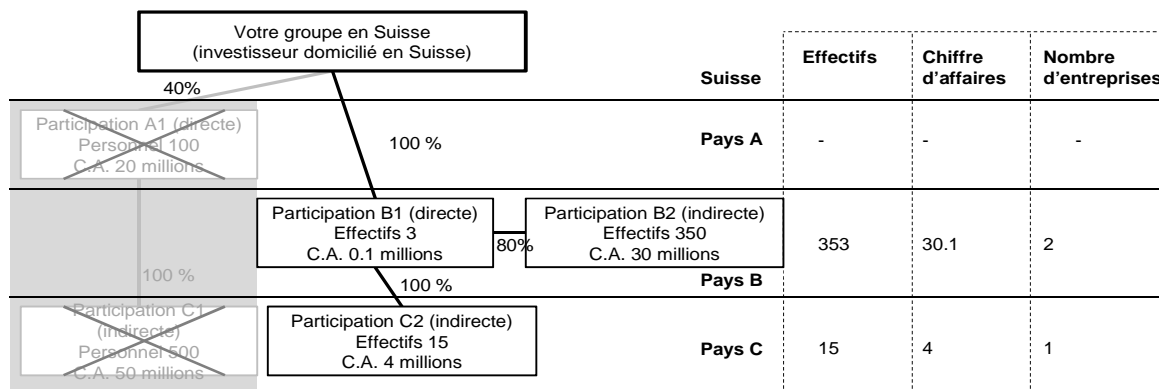
(40) Nombre d'entreprises

Veuillez indiquer pour chaque pays le nombre d'entreprises juridiquement indépendantes dans les fonds propres desquelles votre groupe domicilié en Suisse détient une part supérieure à 50%.

Consolidation/calcul des variables

Les chiffres ne doivent pas être adaptés en fonction de la part dans les fonds propres. Ils portent sur la totalité des effectifs et du chiffre d'affaires. Ils doivent toujours être saisis dans le pays où est domiciliée la participation. S'il y a plusieurs participations par pays, veuillez additionner les chiffres correspondants.

Exemple:



Ne tenir compte que des participations majoritaires (à partir de 50% des fonds propres avec droit de vote)